

Réunion 12 janvier 2015, à 19h00
Salles Grand'Voile et le Phare
1^{ère} Rue, St-Romuald (Québec)
G6W 5M6



PARENTS RÉGULIERS PRÉSENTS :

Membres officiels :

Matthieu Mellon, président

Jean-Philippe Lachance-Tremblay, vice-président et représentant au comité de parents

Catherine Rollier, secrétaire

Jérôme Demers

Carole-Anne Hamel

Ève Lapointe

Mélanie Ruel

Annie Sirois

Chantal Thivierge

Nadia Tremblay

PARENTS SUBSTITUTS PRÉSENTS :

Solange Bergeron

Raymonde Gagné

Nathalie Rhéaume

MEMBRES DU PERSONNEL DE LA CSDN PRÉSENTES :

Sophie Eve, représentante du personnel de soutien

Christine Guay, représentante des directions d'école

Geneviève Lévesque, représentante du personnel professionnel

Martine Sénéchal, directrice adjointe adaptation scolaire et services complémentaires

REPRÉSENTANTES D'ORGANISMES PRÉSENTES :

Claudine Chagnon, représentante CRDI-CA

Lise Fortier, représentante Au voilier de Lili (APHL)

REPRÉSENTANTS DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS :

Marie-Josée Lacombe, Champagnat

ABSENTS :

François Giasson, parent

Représentant des enseignants

Julie Martel, représentante CRDP-CA

PARTIE I

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Ouverture de la réunion à 19h13.

Monsieur Matthieu Mellon préside la rencontre, il souhaite la bienvenue aux membres. Il y a quorum. Il explique le déroulement proposé de la rencontre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

PARTIE I (20 minutes)

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public

PARTIE II (90 minutes)

4. Présentation du portrait EHDAA – Suite
 - 4.1 Ressources financières réservées aux EHDAA
 - 4.2 Organisation scolaire
5. Parole au public

Pause (10 minutes)

PARTIE III (60 minutes)

6. Proposition de formation d'équipes et d'intégration d'ateliers dans le cadre des réunions
 - 6.1 Mandat du Comité et rôle des équipes
 - 6.2 Formation d'une équipe sur l'application des plans d'intervention
7. Site Web
8. Parole au public
9. Rapports
 - 9.1 Président
 - 9.2 Direction générale
 - 9.3 Trésorier
 - 9.4 Représentant du comité de parents
 - 9.5 Représentants des conseils d'établissement
 - 9.6 Commissaire parent EHDAA
10. Correspondance
11. Prochaine réunion
12. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour sans modifications:

CEHDAA-14-15-25 ADOPTÉE à l'unanimité.

3. PAROLE AU PUBLIC

Pas de commentaires.

PARTIE II

4. PRÉSENTATION DU PORTRAIT EHDAA – SUITE

4.1 RESSOURCES FINANCIÈRES RÉSERVÉES AUX EHDAA

Madame Martine Sénéchal présente les ressources financières réservées aux EHDAA. Elle répond aux questions des membres.

Des directions d'écoles ont noté une diminution de 5% dans les affectations budgétaires aux EHDAA en 2014-2015 par rapport à 2013-2014.

Suite à une demande de certains membres, Madame Martine Sénéchal propose d'apporter des précisions concernant les budgets liées à l'application de la

mesure 30810 touchant les aides technologiques aux EHDAA dans le cadre d'une présentation subséquente au comité.

Il est également suggéré que soit présenté au comité le modèle de réponse à l'intervention (RAI) en adaptation scolaire.

4.2 ORGANISATION SCOLAIRE

Madame Martine Sénéchal présente les statistiques des EHDAA, des effectifs des élèves et de la distribution des effectifs enseignants. Les indices sociaux-économiques et de faible revenu sont pris en compte dans la répartition des effectifs.

Elle répond aux membres sur le fonctionnement les codes à risques. Elle explique que les enfants qui ont été codés en 2014-2015 ne sont pas dans les statiques de 2014-2015

La CSDN a des ententes avec divers milieux dont un projet pilote avec le CRDP. Madame Martine Sénéchal suggère de faire une présentation au comité à ce sujet.

5. PAROLE AU PUBLIC

Pas de commentaires.

Pause de 20h33 à 20h45.

PARTIE III

6. PROPOSITION DE FORMATION D'ÉQUIPES ET D'INTÉGRATION D'ATELIERS DANS LE CADRE DES RÉUNIONS

6.1 MANDAT DU COMITÉ ET RÔLE DES ÉQUIPES

Le président souligne le mandat du comité EHDAA tel qu'il est décrit dans la *Loi sur l'instruction publique*. À l'article 187, il est précisé que :

« le comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage a pour fonctions:

1° de donner son avis à la commission scolaire sur la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

2° de donner son avis à la commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves.

Le comité peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. »

Le président suggère la formation de trois équipes de travail dont les mandats seraient plus directement alignées avec les articles de la LIP. Les membres sont invités à se joindre à l'équipe de leur choix.

Monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay arrive à 21h25.

Monsieur Jérôme Demers arrive à 21h29.

Les membres représentants de la CSN quittent la séance de 21h30 à 21h35 afin de se consulter sur leur participation respective aux différents comités.

Le titre et la composition des comités est la suivante :

Équipe 1 chargée des avis à la CSDN sur la politique sur l'organisation des services aux EHDAA et sur les ressources financières;

Composition : Matthieu Mellon, Chantal Thivierge, Martine Sénéchal, Catherine Rollier, Christine Guay, Mélanie Ruel, Raymonde Gagné

Équipe 2 : Équipe chargée des avis sur l'application des plans d'interventions (voir point 6.2)

Équipe 3, responsable de l'information aux parents et du site Web

Nathalie Rhéaume, Geneviève Lévesque, Annie Sirois et Sophie Eve.

S'appuyant sur la suggestion de certains membres, le président propose de prévoir une période de 60 à 90 minutes par rencontre pour le travail des équipes en atelier.

Chaque équipe proposera un plan d'activité et le développement d'outils qu'elle juge appropriés pour la réalisation de ses activités. À la fin de chaque rencontre, chaque équipe partagera au reste du groupe le fruit de son travail.

6.2 FORMATION D'UNE PREMIÈRE ÉQUIPE SUR L'APPLICATION DES PLANS D'INTERVENTION

Les membres représentants d'organismes siègent d'office, ils seront interpellés selon la problématique reliée au PI.

L'article 3.1 des règles de régie interne prévoit la formation d'une équipe pour donner un avis sur l'application des plans d'intervention.

CEHDAA-14-15-26

ATTENDU qu'il est stipulé dans nos règles de régie interne que trois (3) parents seront élus sur l'équipe, de même qu'un membre du CCSEHDAA représentant des organismes qui dispensent des services aux EHDAA.

ATTENDU que les membres sont en accord pour élargir le nombre de membres de l'équipe responsable de l'application des plans d'intervention.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudine Chagnon :

DE nommer cinq (5) parents et trois (3) membres représentant des organismes qui dispensent des services aux EHDAA dans l'équipe responsable de l'application des plans d'intervention.

ADOPTÉE à l'unanimité.

Équipe sur l'application des PI; Nadia Tremblay, Ève Lapointe, Carole-Anne Hamel, Jean-Philippe Lachance-Tremblay, Claudine Chagnon, Lise Fortier et Julie Hamel.

Précision : La participation des représentants des organismes à ce comité pourra varier selon la nature de la difficulté de l'enfant qui fait l'objet du plan d'intervention à l'étude. S'il arrive que l'expertise d'un ou de plusieurs représentants d'organisme ne soient pas directement interpellés dans l'étude d'un cas, les représentants pourront choisir de participer aux travaux d'une autre équipe s'ils le souhaitent.

7. SITE WEB

À la demande du président, Madame Nathalie Rhéaume a accepté de prendre la relève de la coordination du site Web. L'ensemble de l'information sur une nouvelle structure proposée pour le site Web de même que les suggestions des membres quant à l'ajout de contenu lui ont été acheminés. Elle communiquera avec madame Dominique Couture, responsable de la gestion du site Web à la commission scolaire et lui soumettra en priorité des modifications visant à s'assurer que le contenu du site est à jour.

8. PAROLE AU PUBLIC

Pas de commentaires.

9. RAPPORT

9.1 PRÉSIDENT

Le président remercie madame Martine Sénéchal pour sa présentation et pour les informations et documents partagés. Il souligne l'importance de poursuivre dans cette voie. Par ailleurs, le président mentionne avoir interpellé d'autres présidents de comités EHDAA afin d'en apprendre davantage sur la façon dont d'autres comités réalisent leur mandat. Le comité sera informé des résultats de ces échanges.

9.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Madame Martine Sénéchal remercie le comité pour l'opportunité. Cela a permis d'actualiser l'interprétation des articles de la LIP concernant le CCEHDAA. Elle suggère aux membres de faire une présentation sur la réalité terrain de l'intervention auprès des élèves HDAA. Madame Geneviève Lévesque suggère quant à elle de présenter «Le nouveau système solaire et les acronymes». Un point sur les classes à effectifs réduits sera également présenté dans une prochaine rencontre.

9.3 TRÉSORIER

Le trésorier est absent.

9.4 REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS

Le représentant fait un résumé de la rencontre du 15 décembre 2014.

- Présentation et consultation en vue d'une fusion de la CSDN avec la CS des Appalaches. Les membres ont voté majoritairement sur la proposition de la fusion.

- Présentation du plan triennal et des actes d'établissement.

9.5 COMMISSAIRE PARENT EHDAA

Le commissaire parent mentionne un résumé des points abordés au cours des dernières rencontres et qui concernent les services aux EHDAA. Une proposition de regroupement entre la CSDN et la CS des Appalaches. Le conseil des commissaires a mandaté le président de la CSDN sur ce dossier. Aucune analyse n'a été faite pour savoir si cette fusion aura un impact sur les EHDAA. Le comité de parents sera consulté à ce sujet.

10. CORRESPONDANCE

- 1 demande d'accompagnement de parents;
- 1 demande d'aide d'un parent pour les besoins de son enfant;
- Dépliant de madame Christine Guay;
- Concours prestigieux de la FCPQ;
- Lettre de démission du poste de président de monsieur Jean-Philippe Lachance-Tremblay;
- Rappel de la formation du 13 janvier de la CSDN.

11. PROCHAINE RÉUNION

Lundi le 2 février 2015.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ève Lapointe et résolu :

D'ADOPTER la levée de la séance à 22h00.

CEHDAA-14-15-27 ADOPTÉE à l'unanimité.

